



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-04

Séance Publique du mardi 18 mai 2021

La séance est ouverte à 21 heures 00 par Monsieur Patrick BASTIAN, Maire d'Etercy.

**Étaient présents :** M. Patrick BASTIAN, Maire – Mmes Caroline BELLON, Vanessa CAP, Françoise DUVERNET, Sophie GERACI, Sophie LEBRUN, Claire MUGNIER, Elisabeth NOBLET, Patricia MIEGE-PETELAT, MM. Dominique BOURLÈS, Florent DUMAS, Manuel NEVES, Guillaume SERVETTAZ.

**Était absent représenté :** pouvoir de M. Jean-Claude RICHARD à M. BOURLÈS.

*Madame Caroline BELLON a été élue secrétaire de séance*

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal n° 2021/03 du 04 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

### 1) 2021-04/32 Réfection du logement 3, route d'Annecy, rez-de-chaussée, choix des entreprises

Lors de sa dernière séance le 04 mai dernier, le Conseil Municipal a attribué le logement communal sis 3, route d'Annecy, rez-de-chaussée « Presbytère » à de nouveaux locataires.

Il s'avère que des travaux d'entretiens et de réfection sont nécessaires :

Electricité : Mise aux normes des prises murales et du tableau électrique, contrôle du fonctionnement du chauffage au sol plus changement des radiateurs électriques, tirage d'une ligne électrique du tableau vers les WC.

VMC : Mise en place d'une VMC dans les toilettes puis sortie sous un faux plafond vers les pièces d'eau, construction d'un faux plafond dans les toilettes et le couloir.

Peinture : Peinture plafonds et murs dans toutes les pièces, peinture des montants des portes, nettoyage et traitement des murs contre l'humidité, nettoyage et entretien des plafonds.

Pour les travaux d'électricité et VMC, seule l'entreprise DOMO CONSEILS sise 9, rue du Tanay 74960 ANNECY a répondu. Leur offre est de 8 580,00 € HT soit 10 296,00 € TTC.

Pour les travaux de peinture, seule l'entreprise MILI DECOR sise 17 route des Grandes Teppes 74600 ANNECY a répondu. Leur offre est de 7 002,71 € HT soit 8 403,25 € TTC.

#### **Le Conseil Municipal, après avoir délibéré**

A l'unanimité,

**ACCEPTE** la proposition de l'entreprise DOMO CONSEILS sise 9, rue du Tanay 74960 ANNECY pour un coût de 8 580,00 € HT soit 10 296,00 € TTC,

**ACCEPTE** la proposition de l'entreprise MILI DECOR sise 17 route des Grandes Teppes 74600 ANNECY pour un coût de 7 002,71 € HT soit 8 403,25 € TTC,

**AUTORISE** M. le Maire à signer les devis correspondants.

## 2) 2021-04/33 Entretien et rénovation de l'éclairage public, SYANE 74

Il convient d'entretenir et rénover les candélabres installés sur la commune. Ceux-ci sont en effet vieillissants et énergivores.

Dans ce cadre, le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE 74) propose la réalisation de travaux intitulés « Travaux de gros entretien reconstruction, programme 2021 ».

Ce programme de travaux prévoit la mise en sécurité électrique de 2 armoires de commande de l'éclairage, la mise en conformité du réseau aérien ainsi que le remplacement de 12 luminaires vétustes et énergivores dont 10 sont équipés de lampes interdites de commercialisation (les luminaires en vapeur de mercure 125 W seront remplacés par des luminaires en LED 35 W environ).

Le programme prévoit également l'équipement des 14 armoires de commande de 14 horloges astronomiques qui permettront de mettre en place l'extinction nocturne.

Le coût du projet est estimé à 33 010,00 € avec une participation communale de 17 160,00 € plus des frais généraux s'élevant à 990,00 €.

M. NEVES précise que cet investissement représente une économie substantielle à terme en fonctionnement. En effet, le coût estimé d'entretien des candélabres passera de 30 € à 11 €, soit une économie d'énergie d'environ 80 %. Une coupure de l'éclairage la nuit sera également instauré.

### **Le Conseil Municipal, après avoir délibéré**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le projet « Travaux de gros entretien reconstruction, programme 2021 » du SYANE 74,

**APPROUVE** le plan de financement des opérations à programmer et notamment la répartition financière proposée,

**S'ENGAGE** à verser au SYANE 74 la participation financière pour cette opération.

## 3) 2021-04/34 Hébergement des emails et du site Internet de la Commune d'Etercy, contrat avec la société Copy Serv' Info

La Commune d'Etercy gère ses emails et son site Internet via un hébergeur.

Or, ce mode de fonctionnement présente plusieurs inconvénients :

- L'administration du site Internet est complexe et laborieuse,
- Les emails sont régulièrement sources de dysfonctionnements,
- Il n'existe pas de calendriers partagés,
- La réplication du site Web vers un autre DataCenter est absente,
- Tous les conseillers municipaux ne peuvent pas bénéficier d'adresses « @etercy74.fr »

Afin de pallier à cette problématique, il est proposé au Conseil Municipal de confier la gestion de nos 15 emails (élus + secrétariat) à la société CSI (6€ par email, par utilisateur et par mois) et de souscrire un hébergement Web chez Infomaniak via CSI (hébergement du site web + acquisition du nom de domaine etercy.fr + 5 adresses email @etercy.fr gratuites).

Cette solution permettra de bénéficier d'un agenda, de Teams (outil collaboratif de visioconférence), d'une adresse email par conseiller municipal et d'une réplication du site Internet de la Commune sur plusieurs Data Centers.

L'offre de la société Copy Serv' Info (CSI), sise 276 rue du Mont-Blanc 74540 SAINT-FÉLIX, représente un coût total de 1 474,08 € TTC.

A ce coût vont s'ajouter pour 2021 l'ensemble des coûts des contrats déjà en cours. Il conviendra d'attendre fin 2022 pour dénoncer certains contrats et ainsi diminuer le coût de revient global.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré**

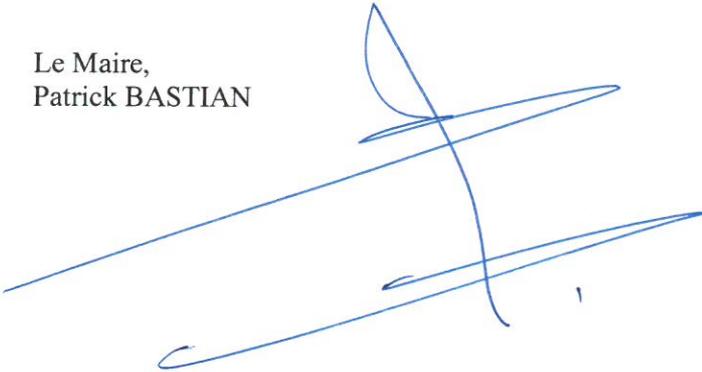
A l'unanimité,

**ACCEPTE** l'offre de la société Copy Serv' Info (CSI), sise 276 rue du Mont-Blanc 74540 SAINT-FÉLIX, pour un coût de 1 474,08 € TTC,

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

Le Maire,  
Patrick BASTIAN



Le Secrétaire de séance  
Caroline BELLON



